

■ **Cité de Pérolles 2000 SA**, à Fribourg, opérations immobilières, création, exploitation et gestion de restaurants et hôtels, etc. (FOSC du 14.01.2002, p. 9). Selon procès-verbal authentique de l'assemblée générale extraordinaire du 03.05.2004 et contrat de fusion du 03.05.2004, la société est dissoute sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, par le fait que Saerd S.A., à Lausanne, en reprend l'actif et le passif.
Journal no 3905 du 08.09.2004
(02448714 / CH-217.0.135.300-9)